

DESSINE-MOI UN DEVELOPPEMENT DURABLE ...

Dans le programme gouvernemental de législature 2007 - 2010, on peut lire que le canton du Jura inscrit son action dans la perspective du développement durable. A cet effet, le Gouvernement oriente ses actions selon le Cadre de référence cantonal de développement durable, publié en mars 2006. Or ce Cadre de référence, bien qu'y figure la définition du développement durable, ne contient que des postulats, qui ne peuvent être utilisés comme outil de travail pour la gestion quotidienne des tâches de l'état.

Le fait de ne pas avoir à disposition d'outil d'évaluation performant empêche de savoir si on va dans la bonne direction et peut conduire à l'utilisation abusive du « label » développement durable.

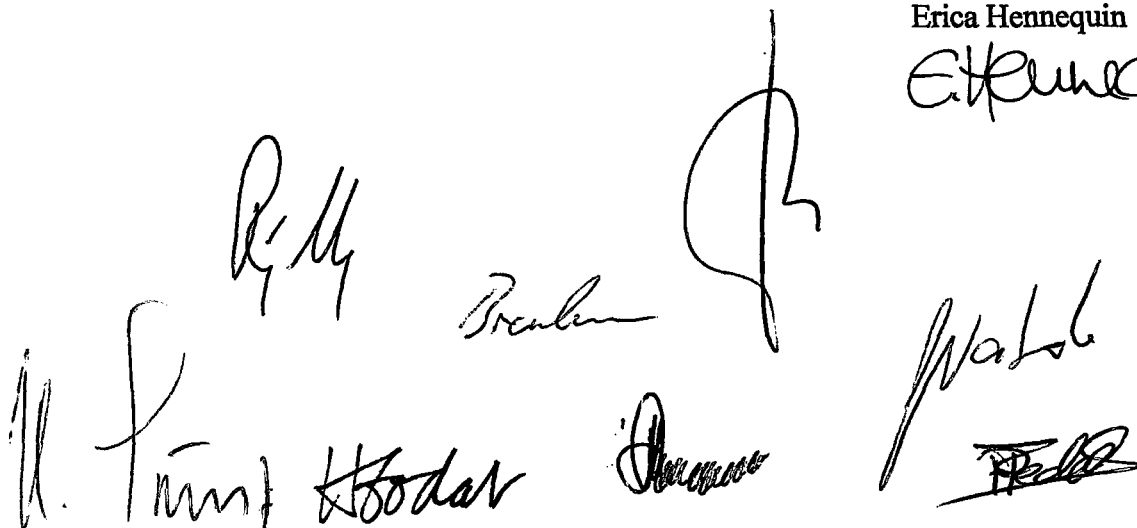
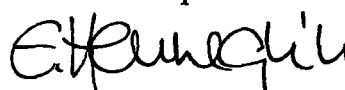
Par conséquent, nous demandons au Gouvernement

- de choisir un outil méthodologique destiné à évaluer et à perfectionner les choix politiques du canton. Un guide qui répertorie les principaux outils d'évaluation du développement durable, dont certains sont faciles d'utilisation, est d'ores et déjà disponible.¹
- de revoir, avec l'outil d'évaluation choisi, quels projets méritent réellement le « label » développement durable, notamment dans le Plan directeur cantonal et de faire les correctifs nécessaires.
- de concrétiser la volonté du canton de mener une politique de développement durable en appliquant ce principe de manière transversale, dans tous les services de l'état. Un-e responsable par département sera désigné-e, si possible quelqu'un du secrétariat.

Delémont, le 22 août 2007

Groupe CS-POP/VERTS

Erica Hennequin



¹ are (office fédéral du développement territorial : Evaluation de la durabilité : Conception générale et bases méthodologiques

www.are.admin.ch/themen/nachhaltig/00270/index.html?lang=fr&download=NHZLpZeg7t.lnp6l0NTU042l2Z6ln1ae